

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre d'un CTR dédié à l'emploi et au budget. Notre présence à ce CTR peut vous surprendre à plus d'un titre : tout d'abord parce que cela fait une certaine période que nous avons suspendu le dialogue social à la DGFIP, parce que notre participation à ce CTR spécifique, est boycotté de façon systématique de longue date par notre organisation et enfin parce qu'il se déroule dans un contexte particulier à la DGFIP celle d'une mobilisation débutée depuis le 10 octobre avec le 15 novembre comme point d'étape de cette dernière.

Cette journée du 15 que nous avons qualifiée de réussie au vu des mobilisations extérieures reste d'un niveau plus que respectable avec 1 agent sur 4 presque 1 sur 3 dans la catégorie C et B et une mobilisation significative de l'encadrement intermédiaire. Cette distinction particulière de la DGFIP en terme de mobilisation est historique, elle se maintient et reflète le ras-le-bol du collectif DGFIP (que vous appelez communauté) du cadre C au cadre A plus avec 18 % pour ces derniers. Taux qui doit vous interpeller, l'inverse serait incompréhensible à votre niveau de responsabilité! Plus que le ras bol, c'est une colère rentrée qui gagne peu à peu l'ensemble des personnels, colère qui vient d'abord du fait qu'ils ne peuvent adhérer à vos orientations qui sont en totale contradiction avec leur sens du service public et leur conscience professionnelle. Par vos décisions, vous réduisez en poussière leurs doctrines d'emploi.

Monsieur le Directeur général, par sa présence aujourd'hui Solidaires Finances Publiques vous alerte comme il le fait à tous les niveaux et de façon répétitive sur la situation de l'administration DGFIP  
Situation grave a plus d'un titre.

Tout d'abord l'évolution de la DGFIP, son avenir et celui des personnels. Nous sommes en droit d'attendre de votre part en tant que responsable de l'administration, dans un contexte où les annonces concernant les fonctionnaires n'augurent rien de positif, que vous vous posiez véritablement en défenseur des personnels. Vous poser en défenseur des personnels dont vous êtes responsable exigerait de vous que vous les protégiez réellement. Vous poser en défenseur des personnels exigerait que vous acceptiez d'écouter ce qu'ils vous disent et donc ce que dénoncent leurs représentants : stopper les restructurations, procéder à une pause qualité qui permettra d'établir le bilan et laissons les respirer, eux qui ont enchaîné les reculs : plus de travail avec moins de moyens et moins de reconnaissance, restructurations incessantes depuis de longues années.... ! Tout dans un paysage actuel pour le moins chaotique plaide pour cette option : l'arrivée probable du PAS, les difficultés informatiques patentées et graves pour certaines d'entre elles, la révision des bases, les évolutions structurelles dans le SPL, l'évolution de la sphère « contrôle fiscal » mais aussi l'arrivée de PPCR combiné avec l'effondrement continu des possibilités de promotion interne, l'absence de reconnaissance du travail et de l'engagement des personnels, l'absence de perspectives professionnelles qui touchent y compris l'encadrement intermédiaire, la remise en cause des garanties de gestion. Difficile

de voir dans cette accumulation de chantiers que vous avez engagés une quelconque volonté de protection des agents et des missions de la DGFIP.

Y aura-t-il une fin à cette spirale infernale ? Quand entendrez-vous la souffrance des personnels de ne plus pouvoir exercer leur missions correctement, la perte de sens qu'ils expriment au quotidien, non seulement auprès de leurs représentants mais aussi de vos propres consultations et de celles du Ministère. Rien dans vos orientations n'est de nature à faire entrer la DGFIP dans le XXIème siècle. A contrario toutes vos prérogatives amènent inéluctablement au démantèlement de notre administration. Quand ferez-vous cesser les mesquineries quotidiennes dont les personnels sont l'objet quand il s'agit de faire valoir leurs droits ? Quand cesserez-vous de ne les considérer que comme des pions sur l'échiquier de votre propre ambition réformatrice ? Vous devez protéger leurs droits plutôt que les remettre en cause au seul profit des restructurations ?. Quand comprendrez-vous l'exaspération des usagers face à une DGFIP de plus en plus fragilisée. Exaspération qui s'abat sur les agents .

Au cas d'espèce de ce CTR, dans quelques jours, de nombreux agents concernés par des redéploiements devront prendre des décisions de demander, ou de ne pas demander, une priorité, une garantie, une nouvelle affectation. Pour eux, leur famille, leur situation personnelle, cette étape est lourde de conséquence car dans certains cas il s'agit d'un véritable changement de vie imposé par une décision administrative pouvant les conduire à changer de résidence, voire de département. A ce jour ils n'ont pour la plupart aucune information, aucune visibilité, ni sur les résidences d'implantation, ni sur les volumes d'emplois transférés ou supprimés, ni sur leur régime indemnitaire et donc sur leur rémunération.

Cette situation est humainement insoutenable, vous leur devez ces informations. Vous avez la capacité et l'autorité pour leur redonner 'espoir en leur avenir, et cela vous incombe.

Tout ceci, nous vous le réitérons depuis des mois disons plutôt des années.. Depuis des mois, vous prétendez agir pour le bien-être des personnels en affirmant que vous les rencontrez régulièrement et qu'ils n'ont rien à redire de vos orientations. Nul n'est dupe de ce mensonge, alors entendez, au-delà de nos seules expressions que vous réfutez, la voix de celles et ceux qui souffrent au quotidien de vos choix et de vos décisions.

S'agissant de l'exercice du dialogue social qui est en mode détérioré depuis de nombreux mois. Notre constat est clair : vos groupes de travail, comme la plupart des CTR sont devenus les chambres d'enregistrement de décisions déjà arrêtées par la centrale, des outils statistiques qui vous permettent d'afficher, tant en interne qu'en externe, que vous avez consulté les organisations syndicales et que vous avez concerté vos décisions.

Au-delà de cet aspect, les documents fournis, et c'est le cas pour cette instance, sont rarement exploitables et surtout de moins en moins lisibles, notamment pour les personnels. Pour illustrer ce propos nous ferons référence au rapport de la Commission des finances du Sénat qui nous apporte plus d'éléments sur les structures fermées ou en cours de fermetures pour 2017 que ceux contenus dans vos documents.

Selon Solidaires Finances Publiques, pour exercer le dialogue social de façon constructive, les notions d'information et de transparence sont fondamentales. Or, il y a légitimement de quoi s'interroger sur la volonté de la DG de faire vivre le dialogue social utilement. Les exemples sont nombreux et les citer tous ici nous prendrait trop de temps

(NDLR : références en matière d'emplois différentes selon les moments et le niveau de discussions, ETP/ETPT qui ne permettent aucune analyse sérieuse, ouverture d'un cycle de discussion sur les effets de la numérisation annoncée et sans suite, demande concernant la répartition des implantations de la DGFIP par communes restée sans suite, sollicitations concernant les retenues pour fait de grève dans le Rhône restée sans réponse..).

Il faut ajouter à cette récrimination, le grief de non respect des textes réglementaires (NDLR : notre courrier concernant le bilan social et les notes concernant l'indemnitaire du A supérieur).

Cette entorse à la bonne pratique du dialogue social, à laquelle il est nécessaire d'adjoindre la dénonciation unilatérale des conventions passées et passées entre nous, vaut aussi en matière de droit syndical. Sur ce point et sans faire trop long, nous exigeons le report :

- des évolutions envisagées après la promulgation des textes ministériels qui doivent encadrer cet exercice,

- s'agissant des élus suppléants, nous exigeons le report de la prise d'effet (même si nous contestons toujours le fond) à l'issue du prochain renouvellement des instances à savoir janvier 2019.

Enfin, nous revenons sur la formation professionnelle qui devait être examiné aujourd'hui dans le cadre d'un CTR dédié. Monsieur le Directeur Général vous connaissez notre attachement à la formation professionnelle, mais force est de constater que notre ambition est à des années lumière de la vôtre. Depuis votre arrivée, le dialogue social national autour de cette question s'est considérablement affaiblit et vos orientations stratégiques notamment sur la montée en puissance de l'e-formation se déroule de la pire des manières.

Nous terminerons nos propos par ceux de nos camarades car la parole du terrain est trop souvent inaudible à votre niveau compte tenu notamment du prisme des échelons directionnels.